

**Lutte contre le travail forcé, l'esclavage et la traite des personnes :
Un symposium régional sur les rôles et responsabilités des magistrats**

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 05 JUILLET 2024

1600

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Crise d'EDM

Le couple SOGEM/SINOHYDRO responsable?



**Détournement à la Banque Malienne de Solidarité :
Bintou Maïga condamnée à 5 ans de prison ferme**



**Alliance des États du Sahel : Le premier Sommet des
Chefs d'État se tiendra à Niamey**

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

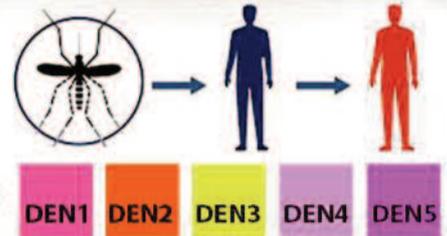


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*

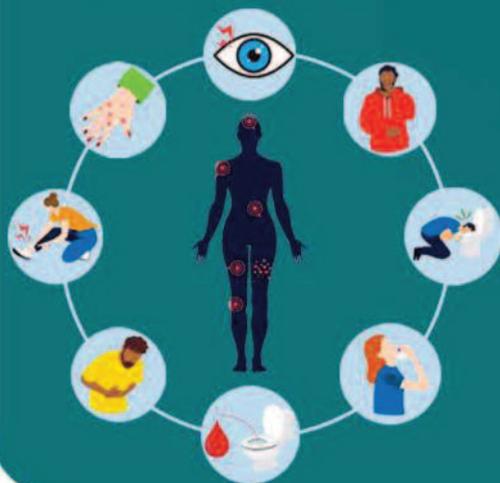


5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux

- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires

- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



P.17



P.19



P.23



/ Une /

Crise d'EDM : Le couple SOGEM/SINOHYDRO responsable?

P.4

/ Brèves /

Mory Sininta tire sa révérence : Un hommage à un magistrat chevronné

P.16

lutte contre le travail forcé, l'esclavage et la traite des personnes : Un

symposium régional sur les rôles et responsabilités des magistrats

P.16

Visite fructueuse aux Émirats Arabes Unis : Le ministre Diop a rencontré les dirigeants de grandes entreprises émiratis

P.17

Alliance des États du Sahel : Le premier Sommet des Chefs d'État se tiendra à Niamey

P.17

/ Actualité /

Réforme du secteur minier au Mali : De nouveaux décrets pour renforcer l'intégration nationale

P.19

Affaire de détournement à la Banque Malienne de Solidarité : Bintou Maïga condamnée à 5 ans de prison ferme

P.20

/ Politique /

Conseil National de Transition : Séance plénière le CNT donne son quitus à 2 projets de loi

P.22

Prétendu refus de décaissement de 60 milliards FCFA de la BM : De qui se moque le ministre Sanou ?

P.23

/ Culture & société /

Une Femme Retrouvée Morte dans le Ventre d'un Python en Indonésie : Un Drame Rare et Choquant

P.27

/ International /

Chine : Le président Xi Jinping appelle à faire rayonner les cinq principes de la coexistence pacifique et construire la communauté d'avenir partage pour l'humanité

P.28

La crise de recrutement en Ukraine : Un défi pour l'armée face à la désertion des conscrits

P.31

/ Sport /

EURO-2024 : L'UEFA ouvre une enquête sur le Turc Demiral pour un geste controversé

P.32

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou Sissoko



Crise d'EDM Le couple SOGEM/SINOHYDRO responsable?

Le Mali est actuellement confronté à une grave crise énergétique, sans précédent. Celle-ci ralentit fortement les activités des entreprises des secteurs informel & formel et impacte la santé & le bien-être des ménages. Plusieurs raisons explicatives ont été avancées par les spécialistes. Au-delà des facteurs conjoncturels dus grandement à la mauvaise gouvernance d'entreprise d'EDM, ce sont les fondamentaux structurels qui risquent de rendre difficile la résolution de cette crise. Ils portent sur :

- (i). L'augmentation forte de la demande électrique, en moyenne de 20% par an au cours de ces dernières années, tandis que l'offre stagnait. Les mesures prises par le Gouvernement pour booster l'offre énergétique avec l'installation de grandes centrales solaires (déjà 350 MW en cours) pourraient assez fortement corriger le déséquilibre entre l'offre et la demande;
- (ii). la politique des prix qui oblige EDM à vendre à perdre le kWh produit, sans compensation totale et à temps par l'Etat. L'augmentation effective et envisagée des

- prix de l'électricité serait de nature à corriger ce « non-sens économique »
- (iii). l'évolution du mix-énergétique qui a vu le thermique, d'antan une énergie d'appoint, devenir la principale source, avec plus de 65% de la production totale d'électricité. Cette mutation s'est faite au détriment de la source d'énergie hydroélectrique qui représente actuellement moins de 30%. Qu'est-ce qui explique cette dégringolade de la part des barrages hydroélectriques, qui représentaient au début de la décennie 2010 plus de 75% des sources de produc-

tion d'électricité et qui permettaient à EDM d'accuser moins de 10 jours de délestage total par an ?

C'est en cherchant à répondre à cette question de fonds et de comprendre les perspectives de retour possible à ce « mix-énergétique vertueux », des temps passés que « nous sommes tombés sur un os ».

Ni EDM, ni l'Etat du Mali, ne sont les seuls responsables des délestages dramatiques de l'électricité dans notre pays. L'OMVS, à travers son organe, la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM) en porte une certaine responsabilité. « Créée en janvier 1997, la SOGEM est chargée, entre autres missions, de l'exploitation, de l'entretien et du renouvellement des ouvrages communs dont la supervision lui est confiée ». Depuis juillet 2014, après le retrait de la société sud-africaine ESKOM, « la SOGEM s'est dotée d'une filiale, SEMAF, structure de droit malien, qui assure désormais l'exploitation, l'entretien et la maintenance des ouvrages de MANANTANI, FELOU et GOUINA ainsi que la production et le

transport de l'énergie électrique à partir des-dits ouvrages ».

Pour comprendre « les dessous des cartes » de ce qui se trame par la SOGEM au sein de l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), citée à plus d'un titre comme un modèle d'intégration, « le détour en vaut la chandelle »

L'OMVS : un modèle d'intégration régionale

Créée le 11 mars 1971 à Nouakchott, après le retrait de la Guinée de l'OERS (Organisation des États riverains du fleuve Sénégal), l'OMVS est très souvent citée comme un modèle d'intégration économique, de gestion concertée de l'eau, facteur souvent de conflits sous d'autres cieux.

L'OMVS a même été nommée en 2022 au prix Nobel de la Paix, à l'initiative d'éminente personnalité comme **Erik Orsenna**, (économiste, écrivain, professeur et membre de l'Académie française) et de prestigieuses institutions opé-

rant dans le domaine de la gestion responsable de l'eau comme **Le Geneva Water Hub** et **le Réseau International des Organismes de Bassins**. Selon ses parrains, « l'Organisation a, depuis 50 ans, démontré qu'un cours d'eau peut être à la fois vecteur de paix régionale, levier de progrès économique et ferment d'une culture commune, »

Comme son nom l'indique, l'Organisation vise à mettre en valeur le fleuve Sénégal, à travers ses principales missions qui consistent à :

- réduire la vulnérabilité des économies des états membres face aux aléas climatiques et aux facteurs externes ;
- préserver l'équilibre des écosystèmes du bassin
- contribuer à l'autosuffisance alimentaire des populations
- contribuer au développement économique et social des Etats-membres
- sécuriser et améliorer les revenus des populations

BASSIN DU FLEUVE DU SÉNÉGAL

Le fleuve Sénégal prend sa source sur les hauteurs de la Guinée, s'écoule sur 1 790 km pour atteindre son embouchure dans l'Océan Atlantique à Saint du Louis. Il prend son essor de la rencontre du Bafing descendu du Fouta-Djalon, à 800 mètres d'altitude, et du Bakoye, qui prend sa source sur le plateau mandingue. Son principal affluent est le Falémé, qui draine toute la partie Est du Sénégal.

Le bassin du fleuve s'étend sur 337 500 km²



Les grands axes d'intervention de l'OMVS portent sur : (i) l'Agriculture, l'Energie, le Transport, l'Alimentation en Eau Potable, la Sauvegarde environnementale.

Pour atteindre ses objectifs, l'OMVS a développé un Programme d'infrastructures régionales comprenant plusieurs projets :

- les Projets d'ouvrages hydroélectriques
- le Projet de navigation

- le Projet de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE)
- le Plan d'Action Régional pour l'Amélioration des Cultures irriguées (PARACI)
- le projet Sénégal-HYCOS portant sur la mise en place d'un système d'observation du cycle hydrologique dans le bassin du fleuve.

En outre, l'OMVS s'est doté de plusieurs organes :

- Au niveau décisionnel : (i) la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, qui définit la politique de coopération et de développement au sein de l'Organisation, (ii) le Conseil des ministres, qui définit la politique générale d'aménagement du fleuve et de mise en valeur de ses ressources, (iii) le Haut Commissariat, qui applique les décisions du Conseil des ministres. Son siège est à Dakar, au Sénégal.

- A ces organes décisionnels et exécutifs, s'ajoutent trois (3) organes consultatifs : (i) la Commission permanente des eaux, (ii) le Comité Régional de Planification, (iii) le Comité consultatif.
- Et quatre (4) Sociétés de Gestion : (i) la Société de Gestion et d'Exploitation du

Barrage de DIAMA (SOGED), (ii) la Société de Gestion et d'Exploitation de la Navigation (SOGENAV), (iii) la Société de Gestion des Ouvrages du Haut-bassin du fleuve Sénégal en Guinée (SOGEOH), (iv) la Société de Gestion de l'Energie de Manantali (SOGEM)

C'est ce rôle central de gestionnaire des réalisations des ouvrages hydroélectriques au Mali, qui nous a amené à mettre les projecteurs sur la SOGEM, qui gère nos trois (3) principaux barrages.

Derrière les grandes institutions se trouvent des grands hommes

Si les fondations de l'Organisation régionale ont été consolidées au début des années 1990, par des grands hommes comme le Malien, Ahmed Mohamed ag HAMANI, la palme du plus grand bâtisseur de l'OMVS revient, sans conteste, au Mauritanien, le Dr. Mohamed Salam MERZOUG.

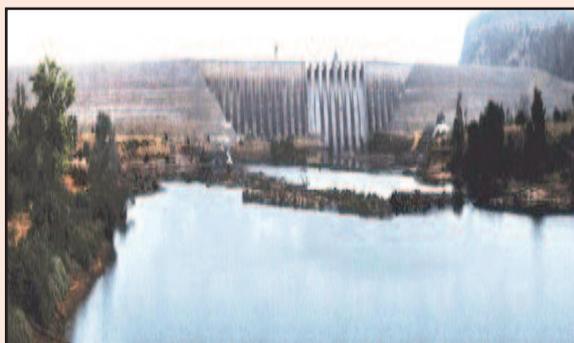


Docteur en géophysique, auteur de plusieurs ouvrages, notamment sur l'intégration africaine, diplomate chevronné, l'actuel Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération et des Mauritanien de l'extérieur, a marqué le développement de l'OMVS durant son haut-commissariat de 2002 à 2013. Le bouclage du financement et l'achèvement des travaux du barrage de FELOU, la mobilisation du financement et la pause de la 1ère du barrage de GOUINA, la consolidation des Projets de Navigation, de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PGIRE), du Plan Régional pour l'Amélioration des Cultures irriguées (PARACI) sont quelques exemples qui attestent de l'excellence et de l'engagement du Dr. MERZOUG à la tête de l'OMVS.

Les retards chroniques dans la réalisation des barrages

LE BARRAGE DE MANANTALI

- . Construit sur le Bafing (Mali)
- . 200 MW, 807 GWh en moyenne/an
- . Lignes HT Bamako, Dakar, Nouakchott sur 1500 km, équipées de câbles de garde à fibre optique (CGFO) permettant l'interconnexion des réseaux de télécommunications des trois pays
- . Répartition : Mali 52%, Mauritanie 15%, Sénégal 33%



La construction du barrage a débuté en 1982 (ouvrage) et a été terminée en 2002 (centrale), pour un coût total de 396 milliards de FCFA.

Si la construction du barrage de MANANTALI a pris une vingtaine d'années, bien de circonstances expliquent ce délai, entre autres le

conflit, du 9 avril 1989 au 18 juillet 1991, entre la Mauritanie et le Sénégal.

LE BARRAGE DE FELOU



- . Construit sur le fleuve Sénégal à 15 km de Kayes (Mali) – 2009 à 2013
- . 60 MW, 335 GWh
- . Ligne de 4 km par raccordement au postes de Kayes sur le réseau 225 kV
- . Coût à terminaison 142 millions USD, soit + ou - 71 milliards FCFA
- . Répartition : Mali 45%, Mauritanie 30%, Sénégal : 25%

Ce barrage a été financé par l'IDA (Banque Mondiale), la BEI et les Etats du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. La construction de

l'ouvrage (EPC, en Français : Ingénierie, Approvisionnement et Construction) à SINOHYDRO pour une durée de 48 mois. En définitive, SI-

NOHYDRO mettra quatre (4 ans) pour terminer les travaux.

LE BARRAGE DE GOUINA

- . Construit sur le fleuve Sénégal à 45 km de Kayes (Mali) – 2013 à 2022
- . 140 MW, 607GWh
- . Ligne de 4 km par raccordement au poste de Kayes sur le réseau 225 kV
- . Coût : 283 milliards FCFA
- . Répartition : à part égale entre les pays-membres



Situé dans l'arrondissement de DIAMOU, à 45 kilomètres de Kayes, au Mali, l'ouvrage a coûté près de 283 milliards de francs CFA. Il a été financé à hauteur de 80% par China EximBank et le reste par l'OMVS. Curieusement, le 3 décembre 2022, sur le site de la BOA, on peut lire : « Sous le titre BOA-Mali finance la construction d'un barrage ». Et dans le corps du texte, il est marqué : « La Banque a financé pour plus de 100 milliards SINOHYDRO Corporation Ltd, qui a construit le barrage hydroélectrique de GOUINA ». Allez savoir, surtout pour qui connaît les mécanismes de financement

de China EximBank, sur lesquels nous reviendrons.

Si la pose de la première pierre du barrage de GOUINA a été effectuée le 17 décembre 2013, en même temps que l'inauguration du barrage de FELOU, par les chefs d'Etat des 4 Etats-membres, les travaux n'ont effectivement débuté qu'en novembre 2016. Presque trois (3) ans ont été perdus en grande partie à cause des procédures de passation de marché de la SOGEM.

SINOHYDRO mettra six (6 ans) pour réaliser le barrage de GOUINA, soit le double du délai contractuel. Même en tenant compte de la période du COVID, au cours de laquelle le chantier n'a pas été arrêté, un retard d'au moins deux (2) ans aurait été accusé.

L'ensemble de barrages gérés par la SOGEM représente nominativement plus de 150 MW pour la production d'électricité d'EDM. Il va s'en dire que les retards accusés dans la mise sur les réseaux de l'électricité produite par ces barrages ne pouvaient pas rester sans inci-

dence sur la Compagnie malienne. En fait, le point de bascule de l'hydroélectrique vers le thermique est dû en partie aux retards de la mise en service des barrages de FELOU et GOUINA. Ce qui a obligé EDM à acquérir des groupes électrogènes pour faire face à la demande électrique de plus en plus élevée. Sans oublier le « long conflit » entre la SOGEM et son ancien sous-traitant sud-africain, ESKOM.

Bien sûr, il ne viendrait à l'idée de personne d'accuser la SOGEM de vouloir volontairement causer des torts à EDM. Mais la question de fonds qui se pose : pourquoi alors toujours confier la réalisation de nos barrages à la même entreprise chinoise, SINOHYDRO.

SINOHYDRO : l'entreprise la plus décrite sur les grands marchés d'infrastructure en Afrique

Question à Copilot l'IA de Microsoft Windows : merci de me faire une brève description du conglomérat chinois : SINOHYDRO. Voici ci-dessous la réponse de l'IA.

« Sinohydro (en chinois : 中国水电 ; forme longue : 中国水利水电建设集团

公司) est une entreprise chinoise d'ingénierie et de construction dans le domaine de l'hydroélectricité. Fondée en 1950, son siège social se trouve à Pékin, Chine. Elle est classée 14e au classement des 225 entrepreneurs mondiaux établi par Engineering News-Record en 2012, et 6e parmi les entreprises de construction chinoises.

Sinohydro a entrepris un chemin d'expansion internationale, devenant ainsi un symbole de l'expansion chinoise à travers le monde. Elle opère dans 55 pays en Asie, en Afrique, en Europe (depuis le siège européen de Belgrade, en Serbie), en Amérique du Nord et en Amérique du Sud. Cependant, cette expansion n'a pas été sans difficultés, allant des risques politiques aux controverses environnementales. Par exemple, des travailleurs de la société affiliée Power Construction Corporation ont été enlevés en 2012 par le Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord alors qu'ils construisaient une route au Soudan. De plus, Sinohydro a été temporairement exclue par la Banque mondiale en réponse à une enquête du gouvernement bangladais concernant une soumission pour le projet du pont Padma.

En Malaisie, Sinohydro a travaillé en partenariat avec Sime Engineering pour construire le plus grand barrage du pays. Le Sarawak Report a allégué que Sinohydro avait largement utilisé une technique consistant à ajouter trop d'eau au ciment, rendant la construction dangereuse. Sinohydro a répondu que le barrage était sûr, mais que certains travaux, comme le nettoyage des silos, n'avaient pas été effectués « conformément aux instructions ... ».

Et si vous « lisez Google : les scandales de SINOHYDRO en Afrique », vous recevriez plus de 30 articles sur les actes de fraudes et de corruptions qui ont émaillé les activités du géant chinois en Afrique, en cours de ces dernières années.

La plupart des grands bailleurs de fonds des projets d'infrastructures en Afrique tels que la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement (BAfD), la Banque Européenne d'Investissement (BEI)... ont eu à un moment ou un autre à blacklister et/ou à suspendre SINOHYDRO de leurs appels d'offres internationaux. Quelques exemples parmi une trentaine d'article, ci-dessous :

La réaction de SINOHYDRO est toujours la même : « faire amende honorable » auprès du bailleur concerné, s'engager à respecter scrupuleusement dorénavant la compliance du bailleur et si possible signer un « protocole de bonne conduite » avec le bailleur. Tout en continuant les basses besognes sous d'autres cieux, avec d'autres institutions :

Accord de règlement entre la BEI et SINOHYDRO Corporation Limited 28 SEPTEMBRE 2023

La BEI et SINOHYDRO Corporation Limited ont conclu un accord de règlement concernant des prêts de la BEI relatifs à cinq projets. La BEI et SINOHYDRO ont conclu un accord de règlement concernant des fautes commises dans le cadre de cinq projets mis en œuvre au Maroc, en Géorgie, en Tanzanie, au Niger et aux Seychelles. Ces projets ont bénéficié d'un financement de la BEI.

Dans le cadre de l'accord, SINOHYDRO s'est engagé volontairement à consacrer 1 million d'EUR à des projets dans le domaine de l'intégrité, de l'environnement et (ou) de la durabilité. En outre, SINOHYDRO sera exclu de toute participation à des projets financés par la BEI pendant douze mois, à compter du 30 août 2023. Par ailleurs, SINOHYDRO continuera de mettre en œuvre son rigoureux programme de conformité et d'informer la BEI de tout fait nouveau notable. SINOHYDRO coopérera étroitement avec la BEI qu'elle assistera dans la poursuite de son travail d'enquête sur des allégations de manœuvre interdite dans le cadre de projets financés par la Banque. Les deux parties conviennent également d'échanger leurs bonnes pratiques en matière de normes de conformité et de lutte contre la fraude et la corruption. Durant l'enquête, SINOHYDRO a pleinement coopéré avec la BEI et s'est engagé à clarifier les questions et à fournir en toute transparence des informations et des documents relatifs aux actes répréhensibles en cause. De plus, SINOHYDRO a effectué toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre des mesures visant à améliorer ses systèmes de gouvernance d'entreprise et de conformité afin d'éviter que les mêmes fautes ne se répètent.

En dépit de tout « SINOHYDRO reste indeboulonnable »

Le dernier grand saga de la série des « scandales OMVS/SINOHYDRO » porte sur le contrat commercial pour la réalisation du plus grand ouvrage de l'Organisation : le barrage de KOUKOUTAMBA en Guinée.

LE BARRAGE DE KOUKOUTAMBA ou la paume de la discorde entre la Guinée et les autres Etats-Membres

Cet ouvrage majeur doit être réalisé sur la portion du Bafing sur le territoire de la Guinée. Le projet prévoit un barrage hydroélectrique de 294 MW, la construction de deux lignes de transport haute tension de 225 kV d'une longueur cumulée d'environ 600 km qui partiront de la future centrale vers Conakry et le barrage de Manantali, une route de 150 km partant de Labé au site du barrage, un pont de 180 m et une cité du maître d'ouvrage. Ce dernier est la SOGEOH (Société de Gestion des Ouvrages du Haut-bassin du fleuve Sénégal en Guinée), un autre organe créé en janvier 2016, qui « vise essentiellement une préparation plus rapprochée des nouveaux projets d'ouvrages programmés par l'OMVS sur le fleuve Sénégal, dont la plupart se situent dans le Haut Bassin guinéen ». L'électricité produite sera répartie à part égale entre les quatre (4) Etats-membres. Le coût du projet est évalué à 812 millions de dollars US. La construction doit durer quatre (4) années.

Au terme d'un véritable feuilleton hollywoodien, l'incontournable SINOHYDRO finit par enlever la mise pour la réalisation de l'ouvrage. Le film a commencé, il y a 12 ans, en 2012, avec le lancement de l'appel d'offre international. D'emblée, l'offre de SINOHYDRO est rejetée pour présentation d'une « garantie bidon ». En véritable artiste, le géant chinois fait appel et fini par « faire valider son scénario ». Bien de médias, dont notre confrère sénégalais DAKAR ACTU crie au scandale. Bien que moins disant, le principal concurrent, China Gezhouba Group Company (CGGC) est écarté. Ce dernier engage tous les recours possibles, qui dureront 3 années pleines. A la fin des fins, le Haut-Commissaire de l'OMVS et le Président de SINOHYDRO signeront un contrat commercial, le 26 février 2019, en présence du Président Alpha CONDE.

LE BARRAGE DE KOUKOUTAMBA



Le mode de financement retenu est un EPC+F (Engineering Procurement Construction), c'est-à-dire la construction de l'ouvrage et ses annexes clé en mains, avec apport de financement. SINOHYDRO jurait à l'époque que le bouclage du financement auprès de CHINA EXIMBANK n'était simplement qu'une question de procédure interne.

En juin 2023, la construction du barrage n'avait toujours pas débuté. Ce fait ne sera pas sans conséquence. Le 20 juillet 2023, **les Autorités de la Guinée décident de suspendre la participation leur pays des organes de l'OMVS, de reprendre en main la construction du barrage de KOUKOUTAMBA, de redimensionner l'ouvrage en fonction de leurs propres besoins.**

«La décision est liée d'abord à l'absence de mobilisation sérieuse des financements nécessaires à la réalisation du barrage de KOUKOUTAMBA et au fait que nous estimons que notre pays n'est pas suffisamment représenté aussi bien dans le personnel que dans les instances dirigeantes d'une organisation dont le cœur d'activité se trouve dans notre pays», soulignait alors le Porte-parole du gouvernement guinéen.

Sur la suspension de la participation de la Guinée, l'OMVS a exprimé de son côté, son « profond regret » et réaffirmé sa volonté de « trouver les solutions appropriées aux raisons évoquées ».

Deux mois plus tard, une session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement fut organisée à Nouakchott, à laquelle la Guinée prendra part. Les revendications de la Guinée furent prises en compte

notamment l'engagement de la recherche du financement du barrage, la création d'une fonction de Haut-commissaire adjoint de l'organisation, attribuée à la Guinée, qui devrait par la suite accéder au poste de Haut-commissaire. A l'issue de ce Sommet extraordinaire le chef d'état Mauritanien, Ould El GHAZOUANI, président en exercice de la conférence de l'OMVS déclarait : « Le retour aujourd'hui de la République sœur de Guinée à la participation active et au plein exercice de son rôle central dans le fonctionnement et la réussite de notre organisation est une illustration réconfortante que nous saluons unanimement »

Selon les informations recueillies auprès de nos correspondants, les Autorités guinéennes auraient dénoncé le Contrat commercial avec SINOHYDRO. Nous n'avons pas réussi à confirmer cette information auprès de l'OMVS. Ce qui est sûr tient au fait que quatre (4) années après l'octroi du contrat de réalisation à SINOHYDRO, la pose de la 1ère pierre du Barrage de KOUKOUTAMBA n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Tout comme les Autorités maliennes ont été contraintes de dénoncer le contrat de SINOHYDRO pour la construction du barrage de TAOUSSA, malgré les efforts consentis pour la sécurisation de la Zone. Et tout responsable qui sait l'importance de ce barrage pour le développement de la partie septentrionale de notre pays, ne voudrait plus jamais entendre parler de cette entreprise chinoise. Et pourtant....

La question a un million de dollars : pourquoi en dépit de ses graves

manquements SINOHYDRO a toujours une position d'oligopole sur les marches de l'omvs : plus de 60% ?

Les pratiques frauduleuses de SINOHYDRO sont connues et peuvent être résumées comme suit :

- casser les prix pour être moins disant et ensuite se rattraper à coups d'avenants, qui peuvent dépasser 50% du coût initial.
- proposer un délai de réalisation qui n'est jamais respecté. Ci-dessus des cas concrets des barrages de FELOU, de GOUINA et du projet de KOUKOUTAMBA
- donner des références, parfois fausses, en se disant que les évaluateurs (dont « certains sont acquis à sa cause ») ne vérifieraient pas l'exactitude des informations
- donner des garanties non conformes pour des raisons ci-dessus évoquées
- pour les appels avec plusieurs lots, soumissionner avec de divers « SINOHYDRO Bureau 1, Bureau 2 ; Bureau 5, Bureau 10, sans oublier SINOHYDRO Joint-venture.

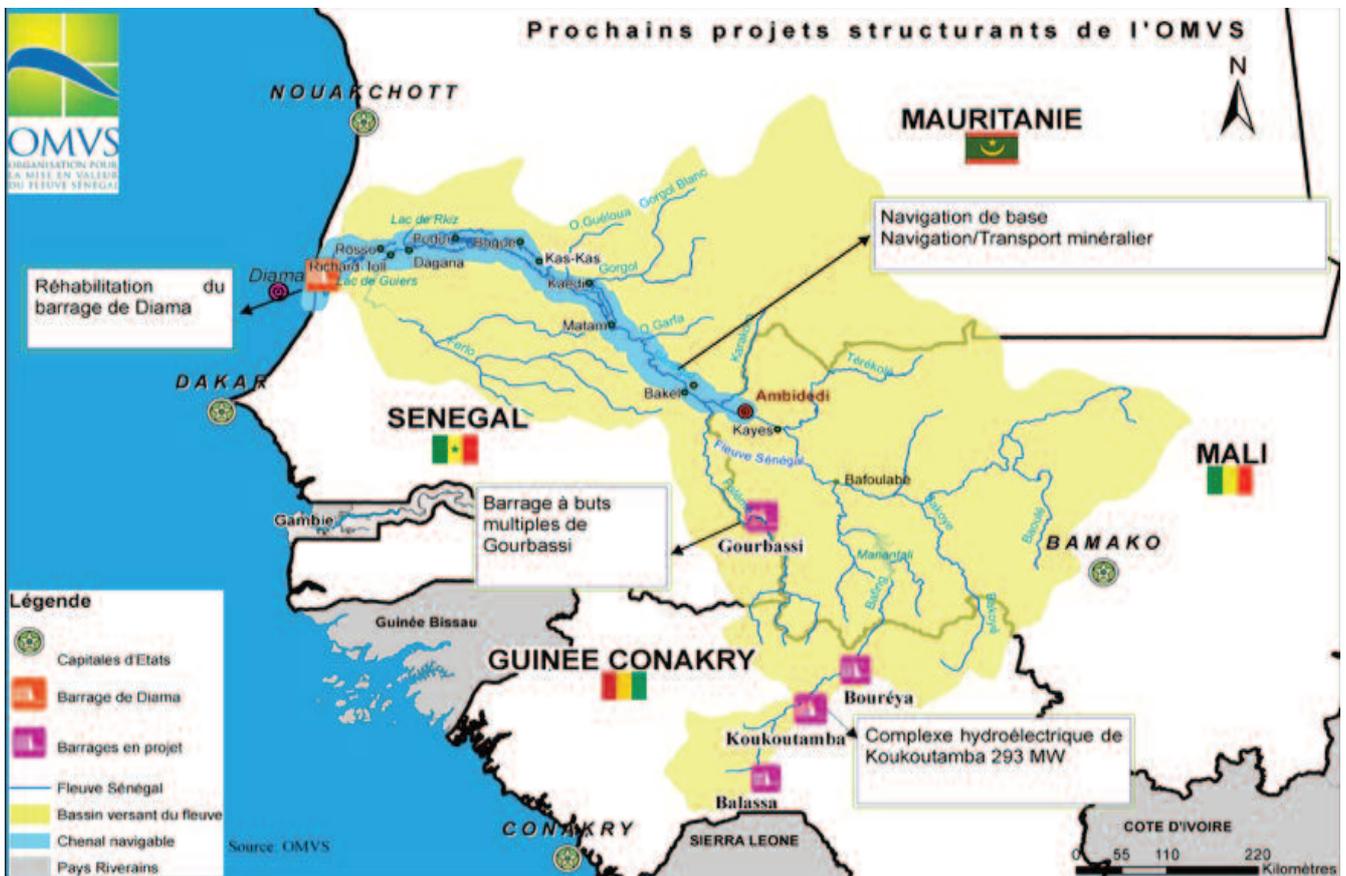
D'aucuns n'hésiteront à parler d'un système rodé de corruption. Nous ne franchirons pas ce pas pour l'instant. Mais tout le même, le mystère demeure sur la gouvernance de certains organes de l'OMVS, en particulier celle de la SOGEM. Voilà une organisation qui est basée à Bamako et dont les Autorités maliennes ne recevaient que des informations à posteriori. Il a fallu que ce problème soit posé au niveau de la plus Haute Instance de l'OMVS pour qu'un poste de Secrétaire Général de la SOGEM soit créé et dévolu au Mali. Le Gouvernement a octroyé ce poste à un de nos brillants jeunes cadres. Comme par hasard, il n'y avait pas de place au siège pour le responsable malien. Un bureau a été loué pour lui quelque part et avec comme seul staff : une secrétaire. Lui sont envoyées les informations jugées nécessaires et il est associé à quelques missions. « Rester à votre place, recevez votre salaire, il n'y a grand-chose à voir pour vous », comprendrait qui voudrait.

Denoncer les pratiques douteuses de sinohydro n'est synonyme de remise en cause de la coopération avantageuse de la chine avec notre pays et la sous-région.

SINOHYDRO cherche à se faire passer comme le bras séculier de la coopération chinoise en Afrique. Ce qui est totalement faux. SINOHYDRO n'est la seule entreprise chinoise. A la différence de certains de ses concurrents tels CHINA RAILWAY CONSTRUCTION et CNOOC, il ne fait pas partie des 50 plus grands conglomérats chinois. En outre, l'Etat chinois n'intervient pratiquement pas dans la compétition entre ses grandes entreprises à l'étranger. La quasi-totalité étant des entreprises publiques, leurs produits reviennent toujours à l'Etat.

Il est grand temps que les Gouvernements des Etats-membres s'intéressent de plus près sur les conditions de passation des marchés pour la réalisation des ouvrages de l'Organisation commune de l'OMVS. Un audit des marchés récents nous paraît indispensable. D'autant plus que nos pays doivent rembourser tous les énormes emprunts pour la réalisation de ces ouvrages. Pour les marchés futurs ci-dessous : un changement profond et vertueux s'impose.

■ La rédaction



■ Ammy Baba Cisse



Le Président de la HAC invite les médias, précisément les radios à arrêter les publicités des thérapeutes sur les médicaments

Le Président de la HAC espère que les textes vont être appliqués conformément au Mali kura

"Ceux qui discréditent les politiciens sont eux-mêmes politiciens. Je pense à Aboubacar Sidick Fomba et au PM" Kouyate

■ Awa Sylla



Bonsoir les communicants de la transition. Svp aidez la transition en communiquant juste et vrai.

Ayez des éléments de langage cohérents qui servent à la transition.

La propagande n'est pas de la communication.

Soyez bref, juste et véridique.

Arrêtez avec vos:

On est

On a....

Ils nous....

Patati.....

Patata....

Rendez service à la transition en arrêtant de raconter vos vies.

Patriotisme n'est pas mentir

Patriotisme n'est pas inventer

Patriotisme n'est pas insulter.

Patriotisme n'est pas indexer

Patriotisme c'est aimer son pays avec grand A.

Patriotisme c'est l'union sacrée.

Patriotisme c'est le sacrifice, le don de soi et amener l'autre à faire comme toi dans le respect.

■ Abdoulaye Dembele



AES : Le Mali occupe la 4eme place dans le classement des pays qui ont le diamant le plus cher au monde.

■ Reflets Média - RM



L'EX-INTERNATIONAL RUGBYMAN MOHAMED BONAVENTURE SANGARÉ ÉLU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION MALIENNE DE RUGBY

L'international rugbyman Mohamed Bonaventure Sangaré vient d'être porté à la tête de la Fédération Malienne de Rugby.

Anciennement secrétaire général de ladite fédération, et non moins entraîneur de l'équipe de l'USFAS dont il fut également capitaine, Mohamed Bonaventure Sangaré s'est toujours battu pour un meilleur rayonnement du rugby au Mali et en Afrique.

Longtemps perçu par la jeune génération sportive comme l'avenir et le futur du rugby malien, Mohamed Bonaventure Sangaré est plus que jamais apte à redorer le blason de l'instance confrontée à beaucoup de problèmes, ces dernières années, et de réconcilier le rugby malien.

QUI EST MOHAMED BONAVENTURE SANGARÉ ?

Passionné de rugby depuis l'enfance, Mohamed Bonaventure Sangaré fait ses premiers pas en intégrant l'USFAS. C'est ainsi qu'au sein du club, il participe pendant plusieurs années aux compétitions nationales et internationales, et obtient plusieurs titres. Ses exploits et son leadership au sein de cette équipe lui valent d'être connu dans le milieu sportif malien et d'être convoqué en sélection nationale.

Il honore sa première cape internationale en coupe d'Afrique et connaît un palmarès intéressant avec deux (2) titres de vice-champion d'Afrique au Burkina Faso et au Niger.

En 2018, il participe avec l'USFAS au TIREC au Burkina Faso et remporte le titre champion des champions.

Au terme de sa carrière sportive, et assez imprégné des réalités du rugby national, il s'engage à s'investir pour le développement de ce sport en vue de le rendre plus attractif et plus prolifique pour un meilleur épanouissement de la jeune génération.

Il débute alors une carrière d'entraîneur en prenant les rênes de l'équipe jeune de son club formateur. Il intègre ensuite la Fédération Malienne de Rugby d'abord comme membre, puis Secrétaire Général adjoint et ensuite Secrétaire Général (poste qu'il occupe jusqu'à ce jour).

Désireux de donner un changement à la gouvernance du rugby malien, il affiche clairement ses ambitions pour ce sport au Mali et posant sa candidature au poste de président de la FMR.

A ce titre, il est à l'origine de nombreuses initiatives notoires telles que le Street Rugby (rugby de la rue), des matchs amicaux sur les terrains de football (afin de susciter plus l'intérêt des jeunes pour ce sport).

Au plan international, il est membre actif du collectif international « Rugby Family » créé en 2022, qui est à l'origine de plusieurs événements de rugby.

À sa demande, est initié en 2022 au Mali le Tournoi de rugby international appelé TIREC organisé à Bamako, et remporté par le Sénégal. Il est également membre du club Africa Rugby.

Fort de toute cette expérience, et conscient de la réalité selon laquelle les chantiers sont nombreux, et la tâche immense, MBS est prêt est relever le challenge : inscrire notre pays dans le cercle de plus grandes nations du rugby africain.

📧 Reflets Média - RM



Mali média+223



Burkina : une nouvelle mine d'or d'une capacité de 234 000 oz/an attendue en 2025.

Le Mali Souverain
27 juin, 10:59

#AESinfo | #Mali

Le Mali sur le point de devenir un géant du lithium : la mine de Bougouni dévoile des ressources insoupçonnées

Le Mali s'apprête à jouer un rôle majeur dans l'industrie mondiale du lithium. Les estimations initiales concernant les ressources en lithium de la mine de Bougouni, dont l'entrée en production est prévue pour le quatrième trimestre 2024, ont été largement révisées à la hausse, révélant un potentiel bien plus important que ce que l'on imaginait initialement.

Cette découverte prometteuse positionne le Mali comme un acteur clé dans la chaîne d'approvisionnement mondiale en lithium. La mine de Bougouni devra contribuer à répondre à la demande croissante en batteries lithium-ion, alimentant la fabrication de véhicules électriques et d'autres technologies durables.

Source : AES INFOS

Style de bon



« DAVIDO EST L'ARTISTE LE PLUS RICHE AU MONDE »

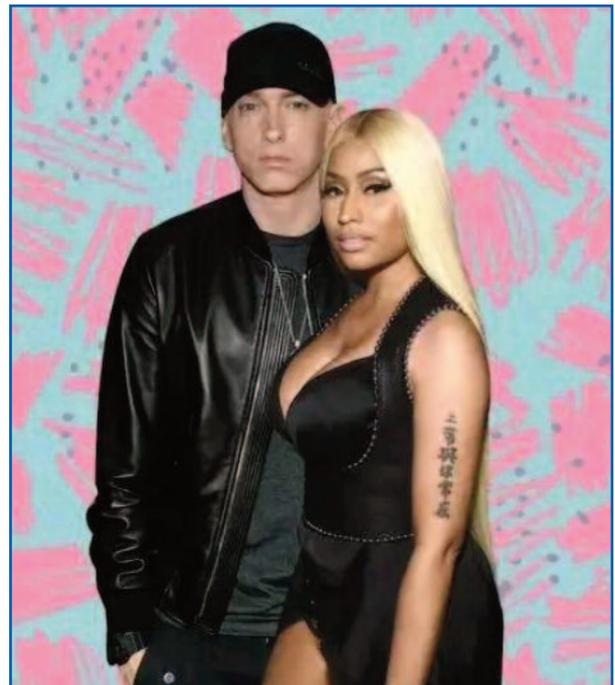
NICKI MINAJ~~ Je pensais que l'artiste africain était vraiment fauché mais quand j'ai rencontré "DAVIDO" j'étais choqué, il est très riche et amical, il vit un style de vie très simple.... DAVIDO est mon artiste africain préféré de tous les temps il est très talentueux il m'a donné l'une des meilleures chansons de tous les

temps "HOLY GROUND" j'aime DAVIDO mais je viens d'apprendre qu'il s'est marié récemment félicitations à lui NICKI MINAJ, qui est considérée comme la meilleure rappeuse mondiale, félicite Davido et Chioma pour leur mariage récemment.



Nicki à propos d'Eminem...

"Moi et Eminem sommes les deux plus grands paroliers vivants de tous les temps, mais je ne me mets pas au niveau d'Eminem parce qu'Eminem était dans la génération qui m'a précédé et tout comme Lil Wayne, je ne me mettrai jamais au même niveau. Suivez PuPunchlines du monde





UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT
Commission des Affaires Africaines
CAAF
Ordre des Notaires du Mali



APPEL A CONTRIBUTION

Mélanges offerts à Maître Gaoussou HAIDARA

I. CONTEXTE

Le notaire est un acteur important du monde du droit. Son intervention dans les opérations et actes juridiques est gage de crédibilité et de sécurité juridique. La place de premier rang accordée à l'acte notarié dans les transactions civiles et commerciales en est l'éclatante illustration.

La fonction de notaire a cependant connu des débuts tumultueux à l'indépendance du Mali. Mal perçue par les nouvelles autorités, elle sera purement et simplement suspendue. Aussi et jusqu'en 1979, le domaine notarial est-il resté désert et sans officiants. C'est dans ce contexte que Maître Gaoussou HAIDARA s'est dédié pour la renaissance et la valorisation de la profession notariale en donnant à la profession ses lettres de noblesse. Ses efforts vont rapidement porter leurs fruits.

Les efforts du grand Maître ne se sont pas arrêtés aux frontières du Mali. Sa contribution au rayonnement de la profession sur le plan international est indéniable. C'est ainsi qu'il occupa les fonctions de Président de la Commission des Affaires Africaines du Notariat Latin (CAAF) et de Conseiller Exécutif de l'Union Internationale du Notariat.

Dans ce contexte, l'Ordre des notaires du Mali de concert avec les milieux académique et juridique a décidé d'organiser un hommage exceptionnel à la dimension de ce grand professionnel qui cumule aujourd'hui plus de 50 ans d'exercice dans la profession.

II. SPECIFICITE DE L'APPEL A CONTRIBUTION

L'Ordre des notaires du Mali, à travers ces mélanges, entend offrir à Maître Gaoussou HAIDARA des contributions scientifiques liées au droit privé, en général et au droit notarial, en particulier.

Dans cette optique, un accent particulier sera mis sur la place du notaire dans le monde du droit ainsi que les défis et mutations de la profession dans un monde de plus en plus globalisé. Les contributions doivent avoir un lien avec le notariat ou présenter un intérêt pour la profession de notaire.

Pour atteindre cet objectif, les initiateurs ont décidé de mettre en synergie les universitaires et praticiens maliens (avocats, banquiers, notaires, huissiers, juristes d'affaires et/ou d'entreprises, doctorants dédiés) susceptibles de manifester un intérêt à contribuer au projet.

III. AXES THEMATIQUES

Les contributions peuvent s'articuler autour des axes ci-après :

Axe 1. Statut du notaire, accès et organisation de la profession ;

Axe 2. Notariat et services publics de l'État ;

Axe 3. Notariat et contrat ;

Axe 4. Notariat et droit des sociétés ;

Axe 5. Notariat et droit de la famille ;

Axe 6. Notariat et droit des successions ;

Axe 7. Notariat à l'ère du numérique ;

Axe 8. Notariat malien et système international du notariat ;

Axe 9. Responsabilité du Notaire.

IV. CHRONOGRAMME ET DEROULEMENT DE L'ACTIVITE

- Lancement de l'appel à communication : **28 juin 2024** ;
- Les contributions (le thème et un résumé d'une demi-page version numérique) doivent être adressées à la coordination scientifique mail : bouboukeita2@gmail.com avec cc gakkissima@gmail.com, au plus tard le 15/07/2024 ;
- Les contributeurs retenus en seront informés au plus tard le 10/08/2024 ;
- Les contributions définitives (version numérique) devront parvenir au plus tard le 10/09/2024 à minuit ;
- La journée scientifique dédiée à la présentation des contributions est prévue dans la dernière quinzaine du mois de novembre 2024 ;
- La publication des mélanges interviendra au plus tard la fin du premier trimestre de l'année 2025.

V. COMITE SCIENTIFIQUE

Boubou KEITA, Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako, Avocat au Barreau de Paris (**Président**) ;

Kissima GAKOU, Professeur à l'Université des sciences juridiques et politiques de Bamako ;

Ahmadou TOURE, Docteur en droit des affaires et droit économique de l'Université Paris 13, Notaire, Président honoraire de l'Ordre des notaires du Mali ;

Demba KONE, Notaire.

lutte contre le travail forcé, l'esclavage et la traite des personnes : Un symposium régional sur les rôles et responsabilités des magistrats



Bamako, le 4 juillet 2024 - Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, Mamoudou Kassogué, a inauguré aujourd'hui le Symposium Régional sur les Rôles et Responsabilités des Magistrats en matière de lutte contre le travail forcé, l'esclavage et la traite des personnes. Cet événement d'envergure réunit des participants du Mali, du Niger et de la Mauritanie à l'Hôtel Azalâi (anciennement Hôtel Salam) à Bamako.

Mamoudou Kassogué a chaleureusement accueilli les délégations et participants venus d'Abidjan, du Niger, de la Mauritanie et de différentes régions du Mali. Il a salué l'organisation et la pertinence des thématiques abordées lors de ce symposium.

Le Ministre a félicité le Comité National de Coordination de la Lutte contre la Traite des Personnes et les Pratiques Assimilées, ainsi que ses partenaires tels que l'Organisation Internationale du Travail et l'Association des Droits Humains, TEMEDT. Il a mis en avant les efforts de Madame Samaké Oumou Elkairou Niaré, Présidente du Comité, récemment honorée par le Département d'État américain pour son engagement contre la traite des personnes.

Dans un contexte où le Mali montre un fort engagement dans la lutte contre l'esclavage et la traite des personnes, le Ministre a souligné les avancées significatives réalisées, notamment l'augmentation des poursuites judiciaires et l'assistance aux victimes. Il a annoncé l'adoption prochaine d'un avant-projet de loi spéciale contre l'esclavage et la révision de la loi de 2012 sur la traite des personnes pour en renforcer l'efficacité.

Le thème central du symposium, "Rôles et Responsabilités dans la lutte contre l'esclavage et la traite des personnes : échanges d'expériences entre le Niger, la Mauritanie et le Mali", met en lumière l'importance de la coopération entre ces trois pays aux réalités socio-économiques similaires. Le Ministre a souligné la nécessité de renforcer la coopération judiciaire pour lutter efficacement contre la criminalité transnationale organisée.

Le Ministre Kassogué a exprimé sa conviction que ce symposium contribuera à déconstruire des idées préconçues, renforcer les actions contre la traite et l'esclavage, ainsi qu'améliorer la protection et l'assistance des victimes. Il a appelé à des recommandations concrètes, réalistes et réalisables pour réduire voire éliminer ces pratiques inhumaines.

Fatou Sissoko

Mory Sininta tire sa révérence : Un hommage à un magistrat chevronné



Le Mali a perdu un de ses fils les plus éminents, le 3 juillet 2024. Mory Sininta, affectueusement appelé "A.G." (Avocat Général) par ses enfants, s'est éteint à l'âge de 82 ans à la Polyclinique Pasteur de Bamako. Né à Mopti, la Venise du Mali, il est sorti diplômé de l'École Nationale d'Administration du Mali (ENA). Mory Sininta ancien habitant de Badalabougou Sema 1, a débuté sa carrière en tant que juge d'instruction et de paix, dans plusieurs localités de l'intérieur du Mali avant de devenir procureur de la République, poste qu'il a occupé pendant sept années, il a été entre autres Conseiller Technique à la Cour Suprême du Mali. Ses compétences et son dévouement ont été reconnus à travers trois décorations successives décernées par trois anciens présidents de la République du Mali. La plus récente, le titre de Commandeur national, lui a été attribuée par l'ancien Président Amadou Toumani Touré.

Au-delà de ses accomplissements professionnels, Mory Sininta était un père exemplaire, un patriote dévoué, et un cadre honnête et humble. Sa personnalité désintéressée, humaine et très sociale faisait de lui un homme apprécié de tous. Sa disparition laisse un vide immense dans le paysage judiciaire malien et dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

Les obsèques de Mory Sininta se dérouleront demain, vendredi 5 juillet 2024, au cimetière de Faladjè Sema, après la prière de Jummah à la mosquée de Faladjè, près de sa maison mortuaire.

Que son âme repose en paix. Amen.

Madou's CAMARA, Badalabougou Sema 1



Visite fructueuse aux Émirats Arabes Unis : Le ministre Diop a rencontré les dirigeants de grandes entreprises émiratis



Lors de son séjour, le Ministre a rencontré les dirigeants de grandes entreprises émiratis, démontrant ainsi la volonté des deux pays de renforcer leurs relations commerciales et économiques.

Parmi les entreprises prestigieuses partenaires de cette visite, on retrouve « Elite Agro UAE L.L.C. », spécialisée dans la transformation agricole. Cette rencontre a permis d'explorer les opportunités de coopération agricole entre les Émirats Arabes Unis et le Mali, offrant des perspectives de développement mutuel.

Une autre entreprise clé visitée par Son Excellence est « Masdar Infinity Company », renommée dans les énergies renouvelables. Cette rencontre revêt une importance particulière dans le contexte de la transition énergétique mondiale, offrant la possibilité de partager des expertises et de développer des projets communs pour promouvoir les énergies propres et durables.

Le Ministre a également rencontré les représentants d'« AD Ports Group », opérant dans les secteurs des ports et des transports. Cette rencontre a permis d'explorer les possibilités de coopération en matière d'infrastructures portuaires et de logistique, renforçant ainsi les liens commerciaux maritimes entre les deux pays.

Enfin, Son Excellence a discuté avec les responsables d'« Al Sayegh Group », déjà implantée au Mali dans divers secteurs économiques. Cette rencontre a consolidé les relations entre l'entreprise émiratie et le Mali, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités d'investissement et de partenariat.

La visite du Ministre Abdoulaye DIOP aux Émirats Arabes Unis a été marquée par des rencontres fructueuses avec des acteurs clés du monde des affaires, témoignant de la volonté commune de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays. Ces échanges prometteurs ouvrent la voie à de nouvelles perspectives de partenariat et de développement mutuel, dans un esprit de collaboration et d'échange bénéfique pour les deux nations.

Arouna Sidibé

Alliance des États du Sahel : Le premier Sommet des Chefs d'État se tiendra à Niamey



Selon les informations fournies par AES Info, une réunion historique est prévue à Niamey pour marquer l'activation officielle de l'Alliance des États du Sahel (AES), créée en septembre 2023. Ce sommet réunira le colonel Assimi Goïta du Mali, le capitaine Ibrahim Traoré du Burkina Faso et le général Abdrhamane Tiani du Niger, mettant ainsi en lumière l'engagement des trois pays à renforcer leur coopération en matière de lutte antiterroriste et de développement socio-économique dans la région.

Jusqu'à présent, seuls des sommets ministériels avaient eu lieu, réunissant les chefs de la diplomatie des trois pays ou les ministres de la Défense. Cependant, ce sommet marquera un tournant majeur dans l'histoire de l'Alliance des États du Sahel en officialisant son activation et en donnant le coup d'envoi à une collaboration renforcée entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger.

L'objectif principal de l'Alliance des États du Sahel, établie en 2023, est de mutualiser les efforts de lutte contre le terrorisme et de promouvoir le développement socio-économique dans la région. En effet, les trois pays membres de l'Alliance ont exprimé leur volonté de travailler ensemble pour renforcer la sécurité et la stabilité dans le Sahel, tout en favorisant la croissance et le bien-être de leurs populations.

Une décision récente a également marqué l'actualité de la région, avec l'annonce du retrait du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en début d'année 2024. Ce retrait souligne l'importance croissante de l'Alliance des États du Sahel et la volonté des pays membres de renforcer leur coopération régionale pour faire face aux défis communs.

Le sommet à venir à Niamey s'annonce comme un moment clé dans l'histoire de l'Alliance des États du Sahel, marquant le début d'une nouvelle ère de collaboration et de solidarité entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger. La lutte contre le terrorisme et la promotion du développement régional seront au cœur des discussions, témoignant de l'engagement des pays du Sahel à travailler ensemble pour assurer un avenir plus sûr et prospère pour la région.

Arouna Sidibé



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorité Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**



Réforme du secteur minier au Mali : De nouveaux décrets pour renforcer l'intégration nationale

Mercredi 3 juillet 2024, lors du Conseil des ministres, un rapport du ministre des Mines a conduit à l'adoption de plusieurs projets de décrets visant à préciser les conditions et modalités d'application de la récente Loi n°2023-040 portant Code minier et de la Loi n°2023-041 relative au contenu local dans le secteur minier au Mali. Ces décisions font suite à un audit des mines d'or en exploitation, effectué dans le cadre des recommandations des Assises nationales de la refondation, qui a révélé des lacunes, notamment d'ordre législatif et institutionnel.

Cette réforme du cadre législatif et réglementaire du secteur minier s'inscrit dans une démarche plus large de renforcement de la sous-traitance nationale, de la valorisation de la chaîne de valeur, de la promotion de l'entrepreneuriat national, de la création de ri-

chesse par la rentabilisation des retombées de l'activité minière et de la promotion du développement durable en protégeant l'environnement et en soutenant les communautés riveraines.

Le nouveau Code minier adopté introduit des innovations majeures pour le secteur, tandis que la loi sur le contenu local vise à renforcer l'intégration des nationaux dans la chaîne de valeur minière. Afin de concrétiser ces avancées, il est nécessaire d'adopter des mesures réglementaires pour clarifier et détailler certaines dispositions de ces textes.

Les projets de décrets adoptés détaillent notamment les aspects suivants :

- Les procédures liées à la demande, à la détention, au transfert, à l'annulation ou au retrait des titres miniers et autorisa-

tions.

- La détermination et le calcul des redevances additionnelles ou Taxe Ad Valorem.
- Les modalités de calcul et de perception des dividendes et de la Taxe Ad Valorem en nature.
- Les droits et taxes applicables lors du renouvellement ou de la cession des titres miniers ou autorisations, ainsi que les modalités de signature des Conventions.
- Les taux de la redevance de surproduction et des redevances superficielles.
- Les obligations en matière de développement communautaire, environnementales, de protection des personnes, de fermeture et de réhabilitation des sites miniers.
- Les dispositifs de surveillance administrative et de police des mines.

Le décret d'application de la loi sur le contenu local dans le secteur minier précise quant à lui les obligations relatives à l'approvisionnement, à l'emploi et à la formation en faveur des acteurs locaux.

Ces nouveaux décrets visent à mettre en œuvre de manière concrète les objectifs de la réforme du secteur minier au Mali, en favorisant une plus grande intégration nationale et en assurant un développement durable de l'activité minière, dans le respect de l'environnement et des communautés locales.

Mohamed N'Diaye

Affaire de détournement à la Banque Malienne de Solidarité : Bintou Maïga condamnée à 5 ans de prison ferme



Lors de la deuxième journée de la session spéciale des assises sur les crimes économiques et financiers à Bamako, l'affaire de la Banque Malienne de Solidarité (BMS) a retenu toute l'attention. Bintou Maïga, gestionnaire de compte à la BMS, a comparu pour des accusations de "faux, usage de faux et abus de confiance" après avoir détourné plus de 150 millions de FCFA au détriment de son employeur.

En mars 2021, Bintou Maïga, chargée des opérations de «Sikka cash», un service de transfert d'argent de la BMS, a usé de faux fichiers et d'ordres de virement falsifiés pour détourner des fonds. Ces montants ont été transférés sur les comptes de sa fille mineure et de sa tante, dont elle était mandataire. Ces agissements ont conduit à des poursuites en vertu des articles 102, 103 et 104 du Code pénal malien.

Les détournements ont été découverts après des soupçons éveillés au sein de la hiérarchie de la BMS, entraînant la mise en place d'un contrôle interne. Cette vérification a révélé des transferts frauduleux s'élevant provisoirement à 134 millions de FCFA. Bintou Maïga a avoué

avoir falsifié les états financiers reçus des États-Unis pour créditer les comptes de sa fille et de sa tante.

Malgré ses aveux partiels lors de son interrogatoire, la mise en lumière d'un montant dé-

tourné bien supérieur à ce qu'elle avait admis a confirmé ses pratiques frauduleuses. Lors du procès devant la Cour d'assises, Bintou Maïga a maintenu ses aveux partiels tout en niant le montant total. Les témoignages et les procès-verbaux ont confirmé ses agissements frauduleux, laissant peu de place au doute.

Le parquet a qualifié ses actes de "faux intellectuel", soulignant sa manipulation de fichiers pour créditer les comptes de ses proches. Malgré les plaidoyers de clémence de la défense, Bintou Maïga a été condamnée à cinq ans de prison ferme et à rembourser la totalité des sommes détournées, soit plus de 153 millions de FCFA. De plus, elle devra verser un franc symbolique en dommages et intérêts à la BMS.

Cette condamnation envoie un message fort contre les crimes économiques et financiers, montrant la détermination de la justice à sévir contre de telles malversations et à protéger l'intégrité des institutions financières. La BMS est enfin remise dans ses droits. Cette banque, qui, en dépit de telles souffrances est toujours parmi les premières banques de la sous-région grâce à ses résultats. Le ministère de l'économie lui a attribué le prix de meilleure banque de la place il y a seulement quelques mois. Le leadership de son DG Lancia et toute son équipe sont à encourager et non à abuser.

■ Ibrahim Sanogo





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Conseil National de Transition : Séance plénière le CNT donne son quitus à 2 projets de loi

Le Conseil National de Transition a tenu la dernière séance plénière de la session ordinaire d'avril 2024 ce jeudi 04 Juillet dans la salle Djéli Baba Sissoko du CICB. Présidée par l'Honorable Malick DIAW, président du CNT, l'ordre du jour a porté sur l'adoption de procès-verbaux, des délibérations sur les projets de loi et des Communications.



Au titre des délibérations, la plénière a examiné puis adopté les textes suivants :

Le dépôt n°24-16/CNT : Projet de loi autorisant la ratification de l'accord sur la coopération militaire et technique, signé à Moscou, le 25 mars 2003, entre le Gouvernement de la République du Mali et le Gouvernement de la Fédération de Russie.

Ce projet de loi, initié par le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, a été adopté par le Conseil des Ministres, en sa séance du 20 juin 2024.

La République du Mali entretient depuis les premières heures de son indépendance, de bonnes relations d'amitié et de coopération avec la Fédération de Russie, Ex URSS. Les relations qui ont évolué au fil des ans connais-

sent de nos jours un renforcement de coopération bilatérale à travers la nouvelle dynamique insufflée par les nouvelles Autorités de la Transition.

C'est dans ce cadre que l'Ambassade de la Fédération de Russie a saisi le Ministère en charge des Affaires étrangères en vue de la ratification de l'accord militaire signé entre le Mali et la Russie pour permettre l'entrée en vigueur dudit accord.

Il convient de rappeler que les domaines de coopération de l'Accord portent notamment sur:

- L'exploitation, la réparation et la modernisation des armements et des matériels de guerre livrés, ainsi que l'octroi d'autres services à caractère militaire et technique;

- La formation des spécialistes pour la réalisation des programmes communs dans le domaine de la coopération militaire et technique ;
- La formation des spécialistes militaires dans les écoles russes appropriés en tenant compte des besoins et des potentialités des parties.

Après analyse et examen approfondis du présent projet de loi, la commission de la défense nationale, de la sécurité et de la protection civile recommande fortement au Gouvernement de:

- maintenir la dynamique d'autonomisation de notre outil de défense ;
- aller plus loin en négociant avec la Fédération de Russie un accord de défense ;
- Proposer à l'Alliance des Etats du Sahel (AES) de négocier avec la Fédération de Russie un accord de défense.

Le présent projet de loi a été adopté par la plénière à 130 VOIX POUR, 00 CONTRE ET 00 ABSTENTION.

Dépôt n°24-17/CNT : Projet de loi autorisant le Gouvernement à prendre certaines mesures par ordonnances.

Ce projet de loi, initié par le Ministre de la Refondation de l'Etat, chargé des relations avec les institutions, a été adopté par le Conseil des Ministres en sa séance du 20 juin 2024.

Le présent projet de loi vise à permettre au Gouvernement de prendre certaines mesures par ordonnances, durant la période comprise entre, la clôture de la session ordinaire d'avril et l'ouverture de la session ordinaire d'octobre 2024.

L'autorisation demandée par le Gouvernement porte sur les domaines ci-après :

- la création, l'organisation et le contrôle des services et organismes publics ;
- l'organisation de la production ;
- les statuts du personnel ;
- les traités et accords internationaux.

Le projet de loi a été adopté par la plénière à l'unanimité des membres du CNT présents.

Source: Conseil National de Transition CNT

Prétendu refus de décaissement de 60 milliards FCFA de la BM : De qui se moque le ministre Sanou ?

A en croire le ministre malien en charge de l'Économie et des Finances face aux membres du CNT, la Banque Mondiale (BM) aurait refusé de mettre à la disposition du Mali les 60 millions de dollars conformément à l'accord intervenu entre les deux parties dans le cadre de l'amélioration de la fourniture d'énergie au Mali.

Le locataire de l'Hôtel des Finances au Mali insulte visiblement l'intelligence des Maliens. La preuve.

Face aux conseillers du CNT le jeudi 27 juin 2024, le ministre Sanou a en effet soutenu avec véhémence que «les conditions imposées par la Banque Mondiale (BM) ne sont pas en faveur de notre pays».

Et poursuit-il, «dans le cadre de l'amélioration de la fourniture d'énergie, ils [la Banque Mondiale et le FMI ndr] sont d'accord pour mettre à la disposition du Mali 60 millions de dollars immédiatement pour permettre à Energie du Mali SA, [EDM, Ndlr] de faire face aux achats de carburants ou d'énergie à partir des pays de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et également de nous accompagner dans le cadre d'autres projets sur la réalisation d'infrastructures photovoltaïques pour charger le mix énergétique».

Aux dires du ministre malien, le Mali a déjà un accord avec le Niger qui s'est engagé à lui vendre son pétrole à un prix bas.

Mais dit-il, la BM insiste que les achats se fassent à partir des pays de l'OMVS (les pays traversés par le fleuve Sénégal) dont le Niger ne fait pas partie. Aussi, prétend-t-il, «la Banque exige du Mali une baisse de la masse salariale» (le licenciement de salariés). Hum!

Et des commentateurs ont vite accouru à la rescousse pour prétendre que c'est parce que le Sénégal, pays de l'OMVS favorable à l'Occident, et désormais producteur de pétrole, et



le Niger, membre de l'AES hostile à Bruxelles..., que pour ces motifs donc, les Institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI) refusent le décaissement de la manne promise. Certains ajoutent même que «le Mali a été abandonné en plein vol par la Banque Mondiale». Le hic est qu'il y a des gens qui croient dur comme fer à ces inepties. Ils ne sont pas blâmables. Et pour cause. Par des tours de passe-passe dont ils ont seuls le secret, les actuels tenants du pouvoir sont parvenus à tromper beaucoup de nos compatriotes. Venons-en à la réalité des faits.

Les engagements du Mali à travers le Ministre Sanou face aux conditionnalités de la Banque Mondiale en avril 2024 à Washington (USA)

A la tête d'une forte délégation, le ministre Alhousseini Sanou, en charge de l'Économie et des Finances, a participé du 15 au 20 avril 2024 à Washington (USA), aux Réunions du Printemps 2024 du Fonds Monétaire International (FMI) et du Groupe de la Banque Mondiale. Les rapports émanant de cette rencontre ont donné lieu à de nombreuses publications enthousiastes dans nationale au moment des faits (avril-mai 2024). Voici quelques extraits : « Crise énergétique : La Banque Mondiale vient en aide à l'énergie du Mali : La Banque Mondiale s'apprête à soutenir le secteur de l'énergie au Mali pour atténuer la crise énergétique qui sévit dans le pays depuis un certain temps. À cette fin, un montant de 60 millions de dollars, soit 36 milliards de FCFA,



sera mis à disposition pour renforcer les relations entre le Mali et les Institutions de Bretton Woods. Au cours de cette mission, le ministre de l'Économie et des Finances a eu des entretiens approfondis avec les dirigeants du FMI et de la Banque Mondiale, au cours desquels il a abordé les défis économiques et sociaux auxquels le Mali est confronté. Profitant de l'occasion, le ministre a exposé les défis persistants, tels que l'accès des populations aux services sociaux de base, ainsi que les priorités en matière de développement... Dans le cadre spécifique de l'amélioration de la fourniture d'énergie, un accord a été conclu pour allouer immédiatement 60 millions de dollars au Mali. Cette somme permettra à Énergie du Mali SA de couvrir les achats de carburants ou d'énergie, notamment en provenance des pays membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS). De plus, la Banque Mondiale s'engage à accompagner le Mali dans la mise en œuvre d'autres projets, notamment la réalisation d'infrastructures photovoltaïques afin de diversifier le mix énergétique du pays ». Vous avez certainement bien lu : « Cette somme [60

millions de dollars] permettra à Énergie du Mali SA de couvrir les achats de carburants ou d'énergie, notamment en provenance des pays membres de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) ». Mieux ou pis! « Un accord de 60 millions de dollars avec le Mali pour soit acheter l'Énergie avec les pays de l'OMVS, soit du gasoil pour permettre aux centrales thermiques d'Edm-sa de fonctionner », a précisé le ministre Sanou. Il fut donc convenu et non imposé, depuis avril 2024 entre le Mali et la Banque Mondiale, de procéder à l'achat du carburant en provenance des pays de l'OMVS. Ce, pour des raisons que « Le Sphinx » évoquera plus loin. Comment donc le ministre Sanou peut-il se rebiffer aujourd'hui et prétendre que « les conditions imposées par la Banque Mondiale ne sont pas en faveur de notre pays » ? Lui a-t-on torde la main en avril 2024 à Washington ? Que non ! Aussi, c'est le Mali, au regard de la situation socioéconomique peu reluisante du pays, qui a sollicité les Institutions de Brettons Wood. Pas le contraire. Et le demandeur a accepté les conditionnalités du donateur. L'on sait comment fonctionnent ces Institutions : à prendre

ou à laisser ! Et rappelons-le : le ministre malien en charge de l'Économie et des Finances est banquier, censé connaître les rouages d'une banque fusse-t-elle internationale. Mais qu'est-ce qui justifie donc cette volte-face des autorités maliennes d'autant que de l'avis des autorités maliennes, les partenaires du Mali que sont les Institutions de Brettons Wood, se sont désormais engagés à respecter la souveraineté du Mali, ses choix partenariaux stratégiques, allusion faite aux pays comme la Russie, la Chine, la Türkiye et l'Inde ? Ceci est une autre histoire sur laquelle « Le Sphinx » reviendra certainement. En attendant, les visiteurs maliens à Washington ont, en outre, évoqué « une baisse salariale » exigée par la Banque Mondiale. Une prétendue demande en flagrante contradiction avec le respect de la souveraineté évoquée plus haut. Aussi, nulle part dans les rapports issus de la rencontre d'avril 2024 à Washington, il n'est question de « baisse de la masse salariale » au Mali. Ce n'était nullement une question à l'ordre du jour. Aucun rapport et commentateur n'en a fait allusion à l'issue de la rencontre de Washington. Et c'est seulement maintenant que

notre bon ministre en parle. Il est évident qu'une telle décision de la BM ne serait passée inaperçue depuis avril 2024. Par ailleurs, une baisse de la masse salariale sous-entend un programme d'ajustement structurel comme dans les années 80 au Mali. Et dans tous les cas, c'est le pays qui est demandeur. Et un tel programme nécessite plus qu'une simple réunion ou Assemblée annuelle. Aussi, le Mali n'est pas demandeur d'un programme d'ajustement structurel. Pas à la connaissance de ses millions de citoyens. Et pendant qu'on y est pourquoi une baisse salariale pendant qu'il est possible de réduire tout simplement le train de vie de l'État pour absorber le déficit ? Élémentaire ! Passons ! Pourquoi les pays de l'OMVS et non de l'AES ? Ce qui est dit est dit ! C'est parce que, prétendent certains, le Niger est pays de l'AES donc hostile à l'Occident que la Banque Mondiale tente de détourner les 60 millions de dollars promis au profit du Sénégal membre de l'OMVS plutôt favorable à Paris, Washington, etc. Passons sous silence cette autre contradiction violant l'engagement des partenaires de respecter les choix stratégiques et partenariaux du Mali avec cette assertion biscornue.

L'Agence de notation américaine (MOODY'S), la Bible des Investisseurs du monde, a récemment «reconduit la note souveraine du Mali à «Caa2», un cran à peine au-dessus de la zone rouge du défaut de paiement». Moins prosaïque, les conditions d'investissement au Mali ne sont pas garanties. Tout investisseur risque d'y perdre ses plumes. Rappelons que l'Agence MOODY'S est la référence mondiale et sert de phare à tous les Investisseurs étrangers. Il n'est un secret pour personne qu'aujourd'hui, les

comptes de notre pays sont dans le rouge et nous ne sommes qu'en début juillet. Ce qui veut dire,

il nous sera très difficile de boucler le budget de cette année.

On est à 700 milliards de déficit budgétaire, et Sanou ne sait pas où trouver cet argent. Ce réaménagement budgétaire est une façon de prioriser les dépenses.

C'est un prélude inévitable à une nouvelle loi des finances, pour corriger le budget 2024 qui n'est plus tenable.

En avril 2024, l'accord établi entre nous et le FMI est très clair : le pays (Mali) doit se ravitailler auprès des pays de l'OMVS pas de l'AES. Ce qui est dit est dit !

Ce qui est par contre totalement aberrant, ce sont les errements du ministre malien en charge de l'Économie et des Finances. Tout avait été dit, juré et craché!

D'ailleurs ne dit-on pas que la main qui reçoit est toujours en dessous de celle qui donne.

Malheureusement ce à quoi on est en train d'assister n'incite pas à l'optimisme. Les dépenses somptuaires de l'État et de ses « soutiens », les détournements de deniers publics - notamment à l'EDM- défraient la chronique.

Ce qui est grave est que les dirigeants actuels de notre pays, après avoir plus que résisté, risquent de donner raison à

Alassane Dramane Ouattara et Boubou Cissé qui, dans une vidéo qui est devenue virale, les traitaient de naïfs et d'incompétents.

Le Sphinx





COMMUNIQUÉ INPS

Le Directeur Général de l'INPS porte à la connaissance des retraités que la dématérialisation des paiements des pensions sera effective à partir du 31 juillet 2024. A cet effet, il invite tous les bénéficiaires de droit à pension de fournir :

- Un numéro de compte bancaire pour ceux qui veulent être payés par virement bancaire ;
- Un numéro de téléphone pour ceux qui veulent être payés par mobile money.

NB : Ceux qui sont déjà payés par virement ou par mobile money ne sont pas concernés.

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

À RENSEIGNER PAR LES PENSIONNÉS

- 1** NOM ET PRENOM
- 2** N° DE PENSION
- 3** JOINDRE LE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE ou LA FICHE D'IDENTIFICATION DE MOBILE MONEY

Veillez déposer ce fichier dans les Agences Principales, dans les Directions Régionales ou les Agences Secondaires.

Bamako, le 07 Juin 2024

OUSMANE KARIM COULIBALY
Le Directeur Général
Chevalier de l'Ordre National

Une Femme Retrouvée Morte dans le Ventre d'un Python en Indonésie : Un Drame Rare et Choquant

Une femme âgée de 36 ans a été retrouvée morte à l'intérieur d'un python en Indonésie, dans la province de Sulawesi du Sud. Les événements se sont déroulés après que la femme ait quitté son domicile pour acheter des médicaments pour son enfant malade. Inquiets de sa disparition, ses proches ont lancé des recherches, et c'est son mari qui a fait la macabre découverte.

Le chef de la police locale a indiqué que le serpent, d'une taille impressionnante, avait été

repéré à proximité de l'endroit où les effets personnels de la femme avaient été retrouvés. Le mari, devenu suspicieux en voyant le ventre gonflé du python, a sollicité l'aide des villageois pour ouvrir l'estomac de l'animal. C'est ainsi que le corps de son épouse a été retrouvé à l'intérieur.

Bien que ces incidents soient extrêmement rares, plusieurs cas de personnes décédées après avoir été avalées par des pythons ont été signalés en Indonésie ces dernières an-

nées. En juin dernier, une femme de 45 ans a été retrouvée morte à l'intérieur d'un python réticulé, et d'autres cas similaires ont été recensés dans la région de Sulawesi du Sud.

Ces tragédies mettent en lumière les dangers potentiels liés à la cohabitation avec des serpents de grande taille, et soulèvent des questions sur les mesures de sécurité à prendre dans les zones où ces reptiles vivent en liberté. Les autorités locales ont également souligné l'importance d'être vigilants et de prendre des précautions pour éviter de tels incidents à l'avenir.

Ce drame suscite l'émoi et l'effroi au sein de la communauté locale, et souligne la nécessité de sensibiliser sur les risques associés à la présence de pythons dans les régions habitées.

Arouna Sidibé



Chine : Le président Xi Jinping appelle à faire rayonner les cinq principes de la coexistence pacifique et construire la communauté d'avenir partage pour l'humanité



Le 28 juin 2024, les peuples épris de paix et de justice à travers le monde ont suivi avec grand intérêt la Conférence commémorant le 70ème Anniversaire de la proclamation des « Cinq Principes de la Coexistence pacifique ». Cette commémoration répond à l'objectif de faire rayonner lesdits principes dans le contexte de tensions multiformes sur la scène internationale, de construire ensemble la communauté d'avenir partagé pour l'hu-

manité, mais aussi, de donner une impulsion énergique au progrès de l'humanité. Il y a 70 ans, la proclamation des Cinq Principes de la Coexistence pacifique, à l'initiative de la Chine nouvelle répondait à l'époque à un choix de l'Histoire. En effet après la Seconde Guerre mondiale, les Mouvements de libération, d'indépendance et d'émancipation nationales ont émergé en anéantissant le système colonialiste. A la même période, la primauté de la

force sur le droit des peuples s'intensifiait. Les pays qui venaient d'accéder à l'indépendance tenaient à défendre leur souveraineté et à accéder au développement. Fermement attachée à l'indépendance et à l'autonomie, la Chine nouvelle œuvrait activement à une coexistence pacifique avec les autres pays du monde. Dans ce contexte est née l'initiative des Cinq Principes de la Coexistence pacifique, à savoir : le respect mutuel de la souveraineté et de l'in-

和平共处五项原则发表70周年纪念大会

Conference Marking the 70th Anniversary of the Five Principles of Peaceful Coexistence

2024年6月28日 中国·北京

June 28, 2024 Beijing, China



tégrité territoriale ; la non-agression mutuelle ; la non-ingérence mutuelle dans les affaires intérieures ; l'égalité et le bénéfice mutuel, et la coexistence pacifique.

En 1954, la Chine, l'Inde et Myanmar ont inclus lesdits principes dans une déclaration conjointe. Depuis cette date, les Cinq principes sont devenus des normes fondamentales régissant les relations interétatiques. En 1955, la Conférence de Bandung qui a réuni 29 pays d'Asie et d'Afrique, le Mouvement des non-alignés fondé dans les années 1960, ont été marqués par les Cinq Principes de la Coexistence pacifique. Ces principes seront inclus dans la Déclaration sur le droit international et la Déclaration sur l'instauration d'un nouvel ordre économique international adoptées en 1970 et en 1974. Les Cinq Principes de la Coexistence pacifique seront inscrits dans une série de documents internationaux et reconnus par la Communauté internationale. L'intervention du Président Xi Jinping à la Conférence commémorative, nous enseigne que « depuis 70 ans, les Cinq Principes de la Coexistence pacifique ont transcendé l'espace et le temps, dépassé les incompréhensions et

montré leur résilience et leur vitalité au fil des années. Ils sont devenus des normes fondamentales régissant les relations internationales et des principes fondamentaux du droit international ouverts, inclusifs et universellement applicables et ont apporté une contribution historique impérissable au progrès de l'humanité ». Après 70 ans d'épreuves, « les Cinq Principes sont devenus une richesse partagée de la communauté internationale et méritent d'être préservés, pérennisés et valorisés ».

Le Président Xi appelle les différents acteurs sur la scène internationale à « avoir à cœur l'avenir de l'humanité et le bien-être des peuples, à poursuivre leur engagement initial en faveur de l'égalité, du bénéfice mutuel et de la coexistence pacifique, à faire rayonner les valeurs communes de l'humanité, à promouvoir une gouvernance mondiale fondée sur d'amples consultations, la contribution conjointe et les bénéfices partagés, à construire un nouveau type de relations internationales, à mettre en œuvre l'Initiative pour le développement mondial, l'Initiative pour la sécurité mondiale et l'Initiative pour la civili-

sation mondiale, et à renforcer la coopération de qualité dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route », de manière à accroître les intérêts communs de tous les peuples du monde.

Face aux défis qui hantent le monde, Xi Jinping appelle à « valoriser l'essence des Cinq Principes de la Coexistence pacifique et travailler inlassablement à réaliser la noble mission de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité ». Il invite à poursuivre « le principe de l'égalité souveraine, à consolider la base du respect mutuel, à réaliser les perspectives de paix et de sécurité. Comme l'enseigne un adage chinois, « l'homme de bonté garde à cœur le bien des autres et l'homme sage agit dans l'intérêt des autres ». La même philosophie se retrouve dans la culture d'Amérique latine : « La seule façon d'être profitablement national consiste à être généreusement universel » et dans la culture Arabe : « Le charbon s'enflamme quand on est uni et il s'éteint lorsqu'on est divisé ». Xi Jinping appelle les divers acteurs de la scène internationale à : « être stabilisateurs pour la préservation de la paix, en promouvant le

réglement pacifique des divergences et des différends interétatiques ; à « être des piliers pour le développement ouvert, en travaillant à replacer le développement au centre de l'agenda international » ; à « être bâtisseurs de la gouvernance mondiale, en participant activement à la réforme et à la construction du système de gouvernance mondiale » ; à « être promoteurs de l'inspiration mutuelle entre civilisations, en promouvant la communication et le dialogue entre les différentes civilisations, en renforçant les échanges sur la gouvernance et en approfondissant les interactions dans les domaines comme l'éducation, les sciences, les technologies et la culture ainsi que celles entre les collectivités locales, les peuples et les jeunes ».

Les engagements de la Chine sont clairement définis. Dans le cadre de « mieux soutenir la coopération du Sud global, la Chine établira un centre de recherche du Sud global ». Elle s'engage à fournir « aux pays du Sud global 1 000 bourses d'excellence des Cinq Principes de la Coexistence pacifique et 100 000 stages ou opportunités de formation dans les cinq ans à venir, et lancera le programme des jeunes pionniers du Sud global ». Elle continuera de mettre à profit le Fonds Chine-ONU pour la paix et le développement, le Fonds pour le développement mondial et la coopération Sud-Sud et le Fonds de coopération Sud-Sud sur le changement climatique. Elle mettra en place avec les parties concernées le Centre d'excellence de la coopération tripartite pour la mise en œuvre de l'Initiative pour le développement mondial. La Chine poursuivra « le Mécanisme de coopération Sud-Sud et triangulaire Chine-FIDA au sein du Fonds international de développement agricole et apportera un don supplémentaire en RMB d'une valeur équivalente à 10 millions de dollars américains pour appuyer le développement agricole du Sud global. Elle continuera de soutenir l'Initiative de l'Aide pour le commerce lancée par l'OMC. D'ici 2030, le volume des importations chinoises en provenance des pays en développement pourrait dépasser 8 000 milliards de dollars américains ».

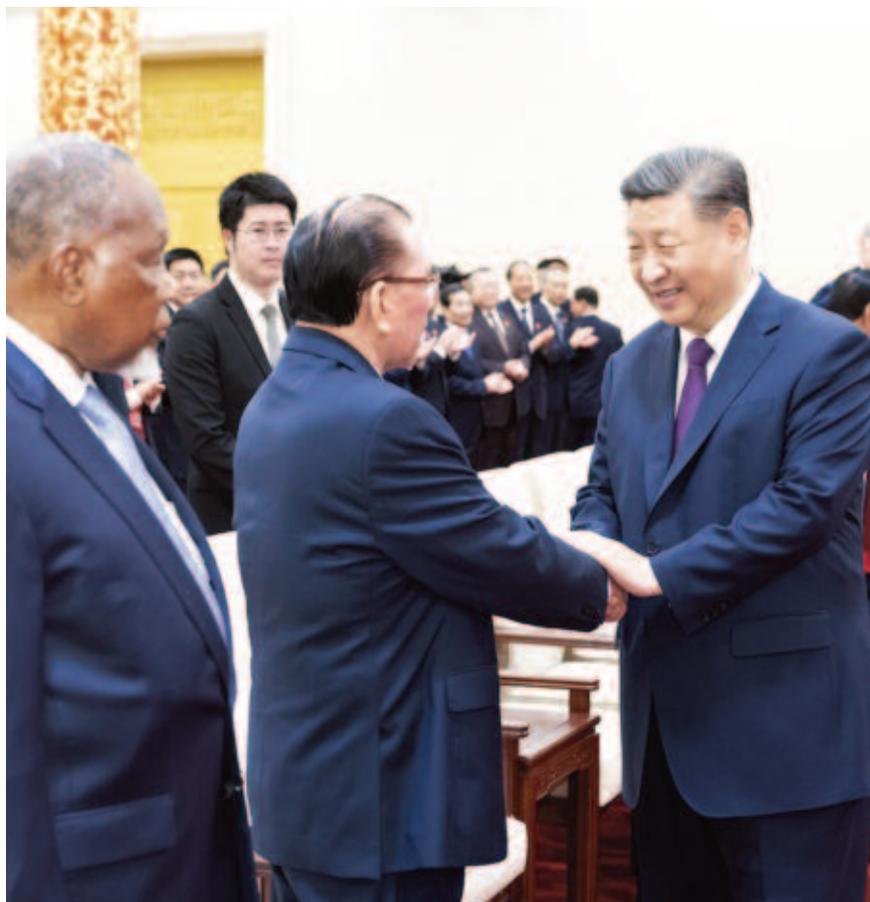
Il y a lieu de noter que les Cinq Principes de la Coexistence pacifique figurent en lettres d'or dans la Constitution de la Chine, devenant la pierre angulaire de la politique étrangère d'indépendance et de paix du pays. Au-

jourd'hui, la Chine œuvre à la construction d'un grand pays et du grand renouveau de la Nation par la modernisation à la chinoise. Dans la nouvelle marche en avant, elle continuera de faire rayonner les Cinq Principes de la Coexistence pacifique, travaillera avec les autres pays à la construction de la communauté d'avenir partagé pour l'humanité. La détermination de la Chine à poursuivre la voie du développement pacifique, à développer la coopération amicale avec les autres pays, à promouvoir le développement commun dans le monde ne saurait jamais changer. La Chine n'empruntera jamais le vieux chemin du pillage colonialiste ni le chemin erroné de la recherche de l'hégémonie. Le pays ouvrira toujours plus grandes ses portes et ne les fermeront jamais. Il concevra et à appliquera des mesures visant à approfondir davantage la réforme sur tous les plans, et continuera d'élargir l'ouverture institutionnelle pour créer un environnement d'affaires plus conforme aux règles du marché et aux normes internationales.

Les grands révolutionnaires ont toujours les mots justes pour galvaniser les peuples en

marche sur le long chemin du progrès. « Face aux épreuves et obstacles, ce n'est qu'avec un esprit héroïque que l'on pourra en triompher ». Il y a cent ans enseignait en ces termes un pionnier de la révolution chinoise. De cet enseignement, Xi Jinping nous exhorte à « prendre le relais pour promouvoir la cause de la paix et du développement de l'humanité, à prendre le 70ème Anniversaire des Cinq Principes de la Coexistence pacifique pour un nouveau point de départ ». Nous devons « assumer notre mission historique et avancer ensemble avec courage et détermination, en vue de construire une communauté d'avenir partagé pour l'humanité et de bâtir un avenir plus radieux ». Tel est un noble devoir de génération. /.

Prof. Yoro DIALLO
Chercheur Principal / Directeur Exécutif du
Centre d'Etudes Francophones
Directeur du Musée Africain
Institute of African Studies, Zhejiang Normal University, CHINA
E-mail : inadiad@yahoo.com /Tél : (0086)15888991173



La crise de recrutement en Ukraine : Un défi pour l'armée face à la désertion des conscrits



Dans un contexte de conflit armé en Ukraine, le pays est confronté à une crise de recrutement au sein de son armée. Malgré les efforts déployés par le gouvernement pour mobiliser des troupes et obtenir du soutien de la part de l'Occident, de plus en plus de recrues ukrainiennes expriment leur refus de prendre les armes.

Selon un rapport du journal *The Guardian*, la pénurie de main-d'œuvre affecte sérieusement les effectifs de l'armée ukrainienne. Des témoignages poignants de jeunes conscrits, tels que celui de Dmytro, mettent en lumière les difficultés auxquelles sont confrontés les Ukrainiens appelés à servir. Certains d'entre eux envisagent même de quitter le pays pour échapper à la mobilisation, malgré les risques et les coûts élevés associés à une telle décision.

Dmytro, 31 ans, originaire de Kharkov, a témoigné de son désir de fuir l'Ukraine pour échapper à la guerre. Il exprime son aversion pour la violence et son aspiration à mener une vie paisible, loin des conflits armés. Son récit

révèle le dilemme moral auquel sont confrontés de nombreux jeunes Ukrainiens, partagés entre le devoir patriotique et la volonté de préserver leur intégrité physique et mentale.

La fuite des conscrits et la désertion de milliers d'Ukrainiens ont mis en lumière les lacunes du système de mobilisation mis en place par le gouvernement de Kiev. Malgré les mesures prises pour renforcer le recrutement et punir les fraudes, le projet de mobilisation est critiqué pour son inefficacité et sa corruption présumée. Les difficultés à enrayer les pratiques illégales, telles que la corruption des agents de recrutement, soulignent les défis auxquels est confrontée l'Ukraine dans sa quête de renforcement de ses forces armées.

Face à cette crise de recrutement, les autorités ukrainiennes sont confrontées à un dilemme : comment assurer la sécurité du pays tout en respectant les choix individuels de ceux qui refusent de se battre. La nécessité de repenser les politiques de mobilisation et d'offrir des alternatives aux jeunes conscrits

mécontents devient de plus en plus pressante pour éviter une dégradation de la situation sécuritaire en Ukraine.

La crise de recrutement en Ukraine soulève des questions cruciales sur la légitimité de la mobilisation forcée et la responsabilité des autorités à l'égard de leurs citoyens. Face à un conflit persistant et à une pénurie de main-d'œuvre militaire, des solutions durables et respectueuses des droits des individus doivent être envisagées pour garantir la stabilité et la sécurité du pays. La situation en Ukraine semble être complexe et soulève des problèmes graves liés à la corruption, à la conscription et à la situation économique difficile.

La corruption, notamment dans les achats militaires, représente un obstacle majeur à la capacité de l'Ukraine de faire face et de vaincre la Russie. Il est compréhensible que de nombreux Ukrainiens hésitent à risquer leur vie pour affronter une armée mieux équipée, surtout lorsque la corruption entrave les efforts.

Le récit d'Andrei met en lumière les défis auxquels de nombreux Ukrainiens sont confrontés, y compris la tentation de quitter le pays pour échapper à une situation difficile. Les frais élevés imposés par les trafiquants d'êtres humains pour quitter le pays soulignent les risques et les sacrifices que certains sont prêts à prendre pour une vie meilleure.

La question de la conscription et de la mobilisation de la population pour renforcer l'armée ukrainienne soulève des préoccupations quant à la volonté et à la capacité des Ukrainiens à s'engager dans un conflit armé. Les défis liés à la formation insuffisante, aux conditions de combat difficiles et aux conséquences sur la santé mentale des combattants doivent être pris en compte.

L'aide financière et militaire des États-Unis peut contribuer à atténuer certains problèmes, mais il est évident que des défis plus profonds persistent, notamment le manque de main-d'œuvre qualifiée et motivée. La mobilisation d'un plus grand nombre d'Ukrainiens pour rejoindre les forces armées soulève des questions sur la cohésion sociale et la volonté collective de soutenir l'effort de guerre.

Arouna Sidibé

EURO-2024 : L'UEFA ouvre une enquête sur le Turc Demiral pour un geste controversé

L'UEFA a annoncé mercredi ouvrir une enquête sur le « comportement inapproprié potentiel » du défenseur turc Merih Demiral lors du 8e de finale de l'Euro-2024 mardi contre l'Autriche (2-1), durant lequel il a inscrit un doublé.

Demiral lui-même a posté sur son compte X une photo de lui levant les bras pour célébrer l'un de ses buts, et effectuant avec ses mains

le signe des « Loups gris », un groupe de l'extrême droite turque. L'image est largement relayée sur les réseaux sociaux.

Un « enquêteur sur les questions d'éthique et de discipline » a été nommé, et de plus amples informations sur ce dossier suivront, indique l'UEFA dans son communiqué.

« Le symbole des extrémistes de droite turcs n'a rien à faire dans nos stades », a réagi sur

X Nancy Faeser, la ministre allemande de l'Intérieur.

« Utiliser l'Euro de foot comme plateforme pour le racisme est totalement inacceptable. Nous attendons que l'UEFA enquête sur le cas et examine des sanctions », a-t-elle ajouté.

UEFA





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos efforts récents seront récompensés et vous pourrez profiter d'une journée paisible, sans stress ni pression. De nouvelles opportunités de carrière se présenteront à vous, soyez attentif à ces propositions.

Vous vous sentirez en pleine forme et débordant d'énergie. Profitez-en pour vous adonner à vos activités préférées et partager des moments conviviaux avec vos proches. Ne laissez pas les petites contrariétés vous gâcher ce moment de bonheur, accordez-vous du temps pour vous ressourcer et vous connecter à vos émotions.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Les échanges professionnels seront fructueux et stimulants. Vous pourrez compter sur l'appui de vos collègues pour mener à bien vos projets et atteindre vos objectifs.

Prenez le temps de vous recentrer sur vous-même et d'écouter vos besoins. Un moment de détente et de relaxation vous permettra de recharger vos batteries et d'affronter les défis avec sérénité.

Cultivez la patience et la bienveillance envers vous-même, car cela vous aidera à avancer sur le chemin de l'épanouissement personnel.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre créativité sera à son apogée et vous permettra de vous démarquer auprès de vos supérieurs. Exprimez vos idées avec assurance et n'hésitez pas à prendre des initiatives pour améliorer votre environnement professionnel.

Vous vous sentirez en harmonie avec votre corps et votre esprit. Cultivez cette sensation en pratiquant une activité physique et en prenant soin de votre alimentation.

Ouvrez-vous aux autres et partagez vos ressentis, cela vous permettra de renforcer vos liens et de vous sentir soutenu dans vos moments de doute.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Votre persévérance et votre détermination vous permettront de surmonter les obstacles qui se présenteront à vous aujourd'hui. Ne baissez pas les bras et gardez confiance en vos capacités.

Accordez-vous une pause bien méritée pour vous ressourcer et vous recentrer sur l'essentiel. Une séance de méditation ou une balade en pleine nature vous feront le plus grand bien. Privilégiez la qualité à la quantité, aussi bien dans vos relations que dans vos activités. Cela vous permettra de vivre des moments plus intenses et authentiques.



Lion (22 juillet - 23 août)

Cette journée sera propice à la collaboration et au travail d'équipe. Misez sur vos talents de leader pour motiver vos collègues et les aider à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Faites le plein d'énergie en pratiquant une activité sportive qui vous passionne. Vous constaterez rapidement les bienfaits sur votre corps et votre moral.

Acceptez l'aide et les conseils des personnes qui vous entourent, cela vous permettra de progresser et de vous ouvrir à de nouvelles perspectives.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Votre rigueur et votre organisation vous permettront de gagner en efficacité et de mener à bien vos missions. Ne craignez pas de montrer votre ambition et de vous fixer des objectifs élevés, car vous avez les compétences nécessaires pour les atteindre. Prenez un moment pour vous détendre et vous déconnecter de vos préoccupations quotidiennes. Une promenade en bord de mer ou un moment de lecture au calme vous aideront à vous ressourcer. Apprenez à lâcher prise et à vous accorder des moments de détente, car cela est essentiel pour préserver votre équilibre émotionnel.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous serez inspiré et plein d'idées novatrices pour améliorer votre environnement professionnel. N'hésitez pas à les partager avec vos collègues et à mettre en œuvre des projets ambitieux.

Soignez votre apparence et accordez-vous du temps pour prendre soin de vous. Cela vous aidera à vous sentir bien dans votre peau et à cultiver la confiance en vous.

Cultivez la gratitude envers les petites choses du quotidien et vous serez surpris de voir à quel point cela peut vous rendre heureux.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous vous sentirez particulièrement investi dans votre travail et vos efforts porteront leurs fruits. Vos compétences seront reconnues et appréciées par vos supérieurs, ce qui vous ouvrira de nouvelles opportunités.

Prenez soin de votre corps et de votre esprit en adoptant une routine bien-être adaptée à vos besoins. Méditation, yoga ou simplement quelques minutes de respiration profonde vous aideront à vous sentir apaisé et équilibré.

N'ayez pas peur d'affronter vos peurs et de repousser vos limites, cela vous permettra de vous découvrir et de vous épanouir pleinement.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Faites preuve de diplomatie et d'écoute dans vos échanges professionnels, cela vous permettra de nouer des relations de confiance avec vos collègues et vos supérieurs. Votre travail sera ainsi plus agréable et vous pourrez compter sur l'appui de votre entourage pour mener à bien vos projets.

Lâchez prise et accordez-vous du temps pour vous détendre et vous ressourcer. Une pause bien méritée vous permettra de recharger vos batteries et de repartir du bon pied. Ne vous laissez pas envahir par les soucis du quotidien et prenez le temps de profiter des petits bonheurs que la vie vous offre.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre professionnalisme et votre sérieux seront reconnus par vos supérieurs. Vous pourrez ainsi vous concentrer sur vos tâches avec confiance et efficacité. Restez attentif aux opportunités qui pourraient se présenter pour évoluer professionnellement.

Accordez-vous un moment de détente et de relaxation pour vous ressourcer et vous recentrer sur l'essentiel. Un massage ou une séance de méditation vous feront le plus grand bien. Ne soyez pas trop exigeant envers vous-même et apprenez à vous féliciter pour vos réussites, même les plus petites.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous serez particulièrement créatif et inventif aujourd'hui. Profitez-en pour proposer de nouvelles idées et pour impulser du changement dans votre environnement professionnel.

Vous vous sentirez en pleine forme et aurez envie de bouger. Pratiquez une activité physique qui vous passionne et faites le plein d'énergie positive.

Entourez-vous de personnes qui vous inspirent et vous soutiennent dans vos projets, cela vous aidera à vous épanouir pleinement.



Poisson (19 février - 21 mars)

Votre intuition et votre sensibilité seront de précieux atouts pour appréhender les situations professionnelles avec finesse et intelligence. Ne craignez pas de vous fier à votre instinct pour prendre les décisions qui s'imposent.

Accordez-vous des moments de calme et de solitude pour vous ressourcer et vous reconnecter à votre moi intérieur. La méditation, la musique ou la lecture peuvent être de précieux alliés pour vous détendre et vous évader.

Apprenez à vous écouter et à suivre votre intuition, car elle vous guidera vers les choix qui vous correspondent vraiment.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

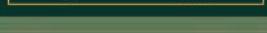
QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

Interpellation et avis aux membres de l'Assemblée nationale
Réactions vives de l'opposition

1592 **Malikilé**



Le Combat de Youba Sankaré

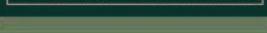


Centre de Formation Professionnelle de Ségou - Conférence d'ouverture de l'Atelier National de Validation de la Stratégie Nationale de l'Entrepreneuriat au Mali

1593 **Malikilé**



Renforcement de la coopération bilatérale

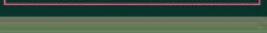


Présentation aux Ambassadeurs Français, Américains et Britanniques des Ambassadeurs au Mali et au Burkina Faso et une nouvelle tournée à Dakar

1594 **Malikilé**



Justice internationale: Ali Hassan reconnu coupable de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre



Politique autour de l'absence de Déclaration de politique générale du Premier ministre au Sénégal : enjeux et implications

1595 **Malikilé**



Un tissu de mensonges?



État de lresse de l'armée pour lutter contre la délinquance - Une Initiative de l'État Burkinabé Américain et de l'Organisation Espoir en Afrique

1596 **Malikilé**



La rançon de la quête de souveraineté



Fin de la démission de la présidence - Le Rassemblement National en position de force, mais la botte à l'étranger reste à venir

1597 **Malikilé**



Prémature: Pachaïssé Chaguel!



Visite d'inspection de la base aérienne de Gao (Mali) - Le ministre Drog rencontre son homologue des Emirats Arabes Unis

1598 **Malikilé**



Retour sur les événements marquants du mois de juin 2024



Renforcement de la coopération énergétique entre la Mali et la Russie - Le Colonel Assimi résout en audience l'obstacle Nkolewech-SPR (SPR)

1599 **Malikilé**



Initiative royale pour l'Afrique atlantique et le Sahel: Quels projets pour l'accès des pays du Sahel à l'Atlantique?



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23